



smdra
GAL VALLÉES DES GAVES

Comité de Programmation du 16 décembre 2013

Compte-rendu

Membres présents - Collège public : Joseph FOURCADE, André PUJO, Marie-Claude TOUREILLE

Nombre de présents : 3

Nombre de voix autorisées : 3 (pour le respect du double quorum)

Membres présents - Collège privé : Chantal BOYRIE, Marie-Lise BROUEILH, Jean-Pierre CAZAUX, Marcelle DUBRAY, Viviane RAILLE

Nombre de présents : 5

Nombre de voix autorisées : 5

Assistaient également : Francine MOURET (GAL) et Emmanuelle BEGUE (GAL)

Nombre de présents : 2

Nombre total de participants : 10

Membres ayant pris part au vote : 8

Le double quorum n'est pas atteint:

- seuls 8 membres du Comité ayant voie délibérante sur 16 sont présents
- et les membres du collège privé ne représentent pas 50% des membres présents

M. Le Président, Jean-Pierre ARTIGANAVE étant absent, c'est M. Jean-Pierre CAZAUX, Vice-président, qui préside la séance.

M. CAZAUX constate que le double quorum est atteint et procède au déroulement de l'ordre du jour.

Le secrétariat du Comité est assuré par Francine MOURET et Emmanuelle BEGUE du GAL.

1- Etat d'avancement du programme et bilan de l'année 2013

93 projets programmés pour 1 678 671 € de Leader (88%).

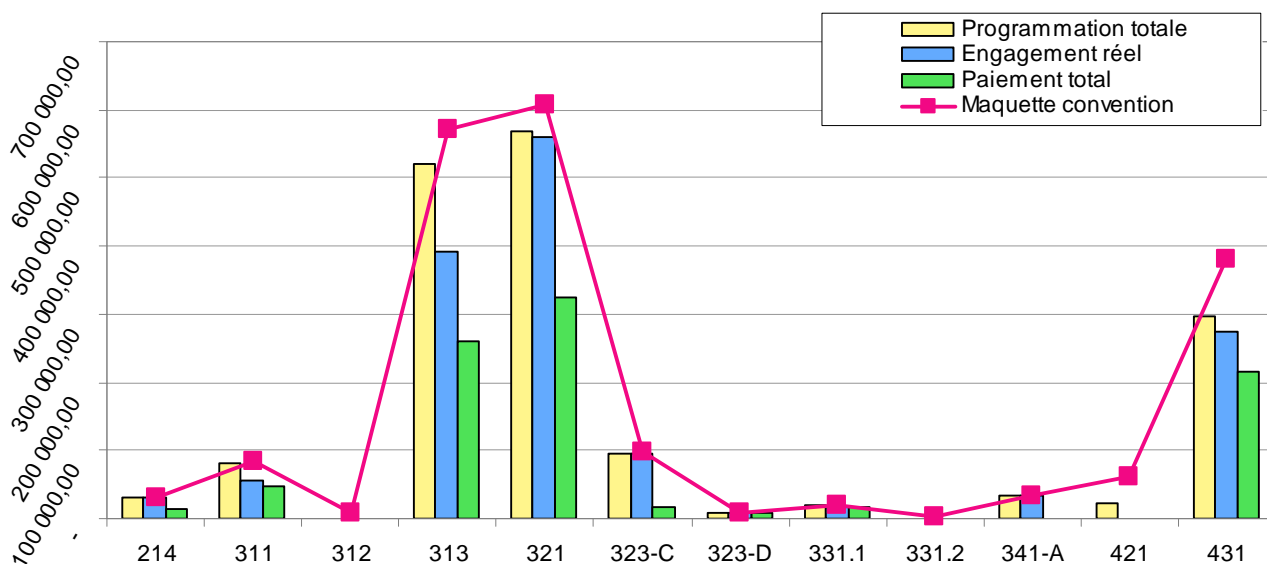
82 projets engagés pour 1 464 335 € (77 %)

34 dossiers soldés pour un montant total de 899 568 € (47%)

Rappel des programmations du comité de programmation du 14 octobre 2013 :

| Projets | Montant Leader |
|--|---------------------|
| Modernisation d'un point de vente à la ferme (GAEC Soutric) | 1 538.77 € |
| Création d'un magasin de produits locaux (SAS La Ferme en Direct) | 25 391.97 € |
| Réalisation d'un outil de communication de tourisme responsable (SMPVG) | 8 670.64 € |
| Observation du ciel étoilé en refuge de haute montagne (association Le Refuge aux étoiles) | 16 926.55 € |
| Signalétique touristique à la découverte des villages (OT de Saint-Pé de Bigorre) | 4 711.66 € |
| Accueil touristique au Bois de Lourdes (commune de Lourdes) | 23 186.77 € |
| Animation pour la préservation du foncier agricole (Chambre d'Agriculture) | 3 141.05 € |
| Coopération : valorisation des mines de Baburet (commune de Ferrières) | 1 661.89 € |
| Coopération : développement de la filière cyclo (SMPVG) | 21 758.00 € |
| Evaluation finale collective du programme Leader (SMDRA) | 5 843.75 € |
| Total | 112 831.05 € |

Suivi financier global du GAL



A ce jour, une seule mesure n'est toujours pas sollicitée : la mesure dédiée aux micro-entreprises. Le niveau d'engagement est correct mais l'on note d'importants désengagements. Pour les paiements, c'est correct avec quelques dossiers en retard.

Après la programmation de ce soir, environ 200 000€ seraient encore disponibles pour mener des projets (100 000€ réservés pour l'animation 2014-2015).

Quelques projets sont déjà en cours de réflexion :

- ***Projet sur la mobilité et la mise en place d'un système de co-voiturage :***
Ce projet a été évoqué avec la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) de Lourdes et la mission locale d'Argelès-Gazost. Il s'agirait d'appliquer un concept de covoiturage organisé déjà mis en place dans certaines collectivités (notamment la ville de Moissac) : Rézopouces. Cela passerait par l'achat de la licence, la mise en place d'un site Internet et principalement une étude des points de stationnements sur le territoire. Un volet important devrait également être dédié à l'animation et à la communication pour l'appropriation du projet par les habitants.
Pour M. Pujo, l'arrondissement d'Argelès-Gazost est le bon échelon. Le CLIC des vallées des gaves est très intéressé par ce projet.
- ***Mise en place d'un groupement d'employeurs multisectoriels afin de pérenniser durablement les emplois saisonniers :***
Melle Bégué précise qu'il s'agirait de travailler avec la MCEF sur une étude de recensement des besoins des entreprises et professionnels pour déterminer la pertinence d'un tel projet.
M. Pujo indique avoir déjà travaillé sur ce type de projet il y a plusieurs années. Il constate de nombreuses difficultés de mise en œuvre dues au manque de motivation des privés et des entreprises. Il précise également que la MCEF a, en sa possession, une étude sur le sujet.
Mme Boyrie trouve ce projet très intéressant. Elle a, elle-même, des difficultés à trouver du personnel pour son activité professionnelle (un camping) surtout en été, période courte et la plus chargée ; Mme Broueilh fait le même constat dans le secteur agricole ;
Pour M. CAZAUX, la précarité des emplois saisonniers pousse les salariés au départ vers des territoires où l'emploi proposé est plus pérenne ; M. Fourcade fait le même constat dans le secteur du bâtiment avec la difficulté de maintenir des salariés qui travaillent aussi en tant que saisonnier. La création d'un employeur unique pourrait aider à sédentariser les salariés afin de proposer une période de travail la plus longue possible.
- ***Projet de reprise d'une boulangerie à Arras-en-Lavedan et aménagement d'une épicerie multiservices***
Une SARL a sollicité le GAL pour un projet de modernisation de la boulangerie existante avec création d'une épicerie multiservices. Ce projet a déjà obtenu une aide financière de la région que Leader pourrait venir compléter.
Il s'agirait du premier projet présenté sur la mesure micro-entreprises.
- ***Projet de création d'une route des saveurs par une association regroupant des agriculteurs et artisans du territoire***
Un groupe d'artisans et producteurs locaux se sont rassemblés sous forme associative pour monter un projet touristique. Ils souhaitent proposer un circuit touristique permettant de visiter leurs différentes exploitations et sites de production. Il s'agit de produits variés : miel, brasserie, fromage, confiserie... Le projet consiste à monter les outils de communication : plaquette, site Internet...

2- Présentation des derniers projets terminés

- Construction de locaux pour l'ESAT des 7 vallées (Commune d'Argelès-Gazost)
- Création d'une bibliothèque-médiathèque (Commune d'Arras en Lavedan)
- Création d'une maison de rencontres culturelles (Commune de Lézignan)
- Création d'un gîte de randonnée à Saint-Justin (M. Noguère)

3- Déprogrammation de crédits suite à la sous réalisation de projets terminés

Suite à la sous-réalisation de projets terminés ou à la modification de plans de financement, le comité doit reprogrammer les montants suivants :

- ✓ Création d'une annexe au centre de loisirs (commune de Cauterets) = - 17 715.10 € (sous réalisation)
- ✓ Mise en accessibilité du gymnase de Luz (commune de Luz) = - 24.03 € (sous-réalisation)

Soit un désengagement total de 17 739.13 €

L'importance des sous-réalisation en fin de programme entraîne une augmentation de l'enveloppe des crédits à nouveau disponibles qui sont à consommer rapidement.

4- Validation de la nouvelle composition du collège public à compter de janvier 2014

La fusion des syndicats mixtes pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA), du Pays des Vallées des Gaves et de la Haute Vallée des Gaves donnera naissance au 1er janvier 2014 au *Syndicat Mixte du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves*.

Ce changement implique la modification du collège public du comité de programmation LEADER : il sera composé d'un délégué titulaire et un suppléant par communauté de communes (Communauté de Communes du Pays de Lourdes, Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost, Communauté de Communes du Val d'Azun, Communauté de Communes du Montaigu, Communauté de Communes du Pays Toy, Communauté de Communes de Gavarnie Gèdre, Communauté de Communes du Batsurguère, Communauté de Communes de la Vallée de Saint Savin).

Les communautés de communes désigneront leurs délégués au mois de janvier 2014.

Le collège privé est maintenu : Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CAPEB, CCI, Syndicat Hôtellerie de Plein Air, Chambre d'Agriculture, Areda/ASPP, CLIC, CAUE.

5- Modification de la convention : demande d'avenant pour la modification de la date de fin de programmation

Un avenant à la convention est nécessaire pour formaliser la modification de la date de fin de programmation (prolongement d'un an pour Leader).

Article unique : modification de la date limite de programmation des dossiers

L'article 7.7 de la convention du 18 mai 2009 est modifié comme suit :
Les dernières opérations devront être programmées au plus tard le 31 décembre 2014.

Le reste de l'article reste inchangé.

6- Propositions de programmation

① Création d'une maison du terroir à Tournaboup (Commission syndicale de la Vallée du Barège)

Mesure 313 PDRH : promotion des activités touristiques

Projet : La Commission Syndicale de la Vallée du Barège, propriétaire foncière des terrains situés sur le site de Tournaboup (commune de Barèges), a été sollicitée afin de porter la construction d'un second bâtiment d'accueil, composé de locaux multi-activités touristiques, d'un restaurant, d'une salle hors sac et d'une maison des terroirs.

Tournaboup, départ de la station de ski du Grand Tourmalet depuis la vallée du Barège devait être restructuré. En parallèle, la mise en place du Pôle d'Excellence Rural du massif du Néouvielle a défini Tournaboup comme la porte d'entrée du massif depuis la Vallée des gaves. Ces différents éléments font du site de Tournaboup une zone d'activité touristique multi saisons.

La commission syndicale a souhaité profiter de cette opportunité pour mettre en avant la production locale des usagers des estives, à la fois par le biais du restaurant et par la mise à disposition d'un local attenant. Deux études de faisabilité ont été menées pour étudier l'opportunité d'un tel projet :

- étude d'approvisionnement en circuit-court du restaurant et mise en place d'une maison des terroirs
- étude de positionnement du restaurant.

La première étude s'est poursuivie par un accompagnement ADEPFO, réunissant l'ensemble des acteurs du site de Tournaboup et a permis de déterminer plus précisément l'usage de ce local avec les besoins des acteurs et les opportunités du site.

L'usage de ce local s'est resserré autour des besoins des agriculteurs qui souhaitent pouvoir optimiser la distribution de leur production grâce à ce local situé sur une zone de passage.

La commercialisation directe n'a pas été retenue, le groupe d'agriculteurs préférant s'organiser pour communiquer sur leur activité et leur production.

Ce local est donc destiné à présenter une vitrine de la production locale et de l'activité du pastoralisme. L'enjeu est de communiquer, animer et promouvoir.

Pour ce faire, les agriculteurs se sont structurés en association et proposeront un programme d'animations, des outils de communication, des animations pour le public et des partenariats avec les acteurs du site et de la montagne.

Ce dossier ne concerne que la construction du bâtiment.

Plan de financement :

| | | |
|-----------------------------|--------------------|----------------|
| Coût total HT | 62 318.59 € | |
| Autofinancement | 18 695.58 € | 30.00 % |
| <i>Taux d'aide publique</i> | | <i>70.00 %</i> |
| Conseil Général | 5 725.09 | 9.19% |
| DETR | 18 129.46 | 29.09 % |
| Feader demandé | 19 768.46 € | 31.72% |

Avis du Comité technique: favorable.

Avis de la DDT : en cours d'instruction

Décision du CP : Après discussion, les membres présents se prononcent à l'unanimité favorablement sur ce projet.

② Valorisation touristique des sentiers autour d'Arras-En-Lavedan (Commune d'Arras-En-Lavedan)

Mesure 313 PDRH : promotion des activités touristiques (soutien au développement d'un éco tourisme de qualité)

Projet : Au cœur des vallées des Gaves, Porte du Val d'Azun, la commune d'Arras-en-Lavedan bénéficie d'une fréquentation touristique relativement importante, liée à la proximité du parc national des Pyrénées et de sites de grande renommée et au cadre montagnard propice aux activités de pleine nature.

La commune a une capacité d'accueil de près de 600 lits, pour 526 habitants, avec une clientèle essentiellement familiale et concentrée sur la période estivale.

Le projet de création de sentiers pédo-ludiques, artistiques et d'interprétation autour du village d'Arras-en-Lavedan s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement touristique du territoire : diversification des activités, amélioration de l'accessibilité dans le but de conforter la fréquentation familiale.

Grâce à la réalisation de ce projet, la commune souhaite donc renforcer son attractivité touristique et améliorer les activités à destination des familles.

Le projet consiste à valoriser l'offre de randonnée en moyenne montagne et faciliter l'accès et la découverte de la montagne et de son petit patrimoine par une entrée ludique et culturelle. Quatre sentiers existants seront valorisés grâce à des aménagements ludiques, artistiques et d'interprétation. Chaque sentier aura une thématique spécifique liée à la découverte du milieu montagnard, du village et de son histoire, notamment pastorale.

Plan de financement

| | | |
|-----------------------------|--------------------|----------------|
| Coût total HT | 120 265.00 € | |
| Autofinancement | 39 169.50 € | 30.07 % |
| <i>Taux d'aide publique</i> | | <i>69.93 %</i> |
| Conseil Général | 18 485.04 € | 15.37% |
| Conseil Régional | 16 341.00 € | 13.59% |
| Parc National des Pyrénées | 20 397.43 € | 16.96% |
| Feader demandé | 28 872.03 € | 24.01% |

Avis du Comité technique: favorable

Avis de la DDT : en cours d'instruction

Décision du CP : Après discussion, les membres présents se prononcent à l'unanimité favorablement sur ce projet.

③ Organisation des 3^{èmes} Rencontres « Territoires et Savoirs », édition 2013 (ASPP 65)

Mesure 323-C PDRH : préservation du patrimoine naturel et rural - gestion des zones intermédiaires, en interdépendance avec les estives et les fonds de vallées

Projet : En novembre 2011, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Pyrénéen (ASPP) a organisé les premières « Rencontres Pyrénéennes Territoire et Savoirs » afin d'enrichir le dialogue autour des zones intermédiaires, zones centrales dans le fonctionnement global de la montagne pyrénéenne et du pastoralisme. Ce projet s'inscrivait plus largement dans une politique de développement durable des territoires et dans un dialogue sur les problématiques des territoires et des savoirs.

Une nouvelle édition a été organisée en 2012 sur la thématique : « droit sur le sol, usage des herbes et semi-liberté du bétail : un système pastoral original ».

Ces rencontres ayant été couronnées de succès, l'ASPP organise une nouvelle édition le 14 novembre 2013 sur la thématique « Au fil du Lait », rencontres qui seront élargies à d'autres régions.

Mme BROUEILH, Présidente de l'ASPP 65, présente ce soir, indique qu'il n'y aura pas d'édition en 2014 mais en 2015 avec une dimension transpyrénéenne compte tenu des nombreux contacts établis lors des 3 éditions avec le versant espagnol.

Plan de financement :

| | | |
|-----------------------------|-------------------|----------------|
| Coût total TTC | 18 010.35 € | |
| Recettes prévisionnelles | 2 250.00 € | |
| Autofinancement privé | 8 792.15 € | 55.79% |
| <i>Taux d'aide publique</i> | | <i>44.21 %</i> |
| Parc National des Pyrénées | 744.57 € | 4.73% |
| Conseil Régional | 600.00 € | 3.81% |
| Conseil Général | 950.00 € | 6.03% |
| DATAR | 1 077.63 € | 6.84% |
| Feader demandé | 3 596.00 € | 22.82% |

Avis du Comité technique: favorable. Melle BEGUE informe les membres du comité qu'elle a appliqué un taux de dégressivité de 20% dans le calcul de l'aide Leader compte tenu que ce projet s'est répété dans le temps (éditions en 2011, 2012 et 2013). Aucune dégressivité n'avait été appliquée pour les Rencontres 2012.

Avis de la DDT : en cours d'instruction

Décision du CP : Après discussion, les membres présents se prononcent à l'unanimité favorablement sur ce projet. Mme BROUEILH, Présidente de l'ASPP, s'est retirée et n'a pas pris part au vote.

Récapitulatif de la programmation du 16 décembre 2013

| Projet | Montant Leader | Accepté | Ajourné | Sous réserve |
|--|--------------------|---------|---------|--------------|
| Création d'une maison du terroir à Tournaboup (Commission syndicale de la Vallée du Barège) | 19 768.46€ | | | X |
| Valorisation touristique des sentiers autour d'Arras-En-Lavedan (Commune d'Arras-En-Lavedan) | 28 872.03€ | | | X |
| Organisation des 3 ^{èmes} Rencontres « Territoires et Savoirs », édition 2013 (ASPP 65) | 3 596€ | | | X |
| Total | 52 236.49 € | | | |

Les trois projets ont été programmés sous réserve d'instruction par les services de la DDT.

7- Reprogrammation d'un dossier

Travaux de rénovation et de valorisation d'un moulin transformé en gîte (M. et Mme Cazajous)

Mesure 313 : promotion des activités touristiques

Projet : En 1989, pour sauver les moulins d'Arcizans-Dessus, une association a été mise en place. Déjà propriétaires d'un gîte, M. et Mme Cazajous ont envisagé la rénovation du moulin en gîte. Les travaux retenus pour Leader concernent l'amélioration architecturale dans le cadre des préconisations d'HPTE.

Il est nécessaire de reprogrammer ce dossier suite à une erreur de calcul dans l'assiette éligible. En février 2012, le montant programmé avait été fixé à 8 008.46€

Après correction, le GAL propose de reprogrammer ce dossier à 8 873.04€ (cf. tableau ci-dessous)

| | | |
|-------------------------------|-------------|----------------|
| Coût total HT | 44 365.21 € | |
| Autofinancement non cofinancé | 26 619.13 € | 60.00 % |
| <i>Taux d'aide publique</i> | | <i>44.44 %</i> |
| Contreparties nationales : | | |
| Conseil Général (FDT) | 8 873.04 € | 20.00% |
| Feader demandé | 8 873.04€ | 20.00% |

Avis du Comité technique: favorable

Avis de la DDT : favorable

Décision du CP : Après discussion, les membres présents se prononcent à l'unanimité favorablement sur ce ce nouveau montant d'aide LEADER de 8 873.04€.

8- Evaluation Leader

L'évaluation Leader se poursuit. Après une première journée de présentation de la méthode de travail par le cabinet d'études RCT lors du comité de programmation du 03 octobre 2013, le GAL propose une deuxième journée axée sur les projets LEADER et ses porteurs de projets. Cette journée se tiendra le mardi 14 janvier 2014 dans les locaux du SMDRA à Lourdes et se déroulera comme suit :

Matin : entretien avec des membres du Comité de programmation (1 public, 1 privé, 1 associatif)

Après-midi: atelier des porteurs de projet (8 à 10)

Une autre journée se tiendra le 21 février entre GALs de Midi-Pyrénées pour évoquer les aspects techniques. Et pour terminer cette évaluation, les GALs devraient proposer un Séminaire régional de restitution en mars/avril qui sera ouvert à un large public.

9- L'après 2013 : dernières informations

Melle BEGUE a assisté le 09 décembre 2013 à la Conférence des Territoires, organisée par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, qui a présenté les grandes lignes du programme Leader 2014-2020 et quelques éléments de contexte :

- Soutien confirmé en 2014 à l'ingénierie territoriale (Pays)
- Pas de politique territoriale contractuelle dans le Contrat de Plan Etat-Région (circulaire 14 nov 2013) ; négociations en cours entre les régions et l'Etat
- Mise en place d'un nouvel outil le *Pôle territorial d'équilibre (PTE)* qui remplacera les Pays, ceux-ci n'ayant plus d'existence légale au 31.12.2013. La région s'appuiera certainement sur cet outil pour contractualiser avec les territoires.
- Pas de territorialisation des fonds européens hormis le programme Leader.

Le Programme régional de développement rural 2014-2020 représente 135 M € (10% de l'enveloppe régionale du Feader). Pour rappel : 74 M€ sur la période 2007-2013 dont 30 M€ pour Leader .

L'objectif de la région pour le programme Leader 2014-2020 sera de couvrir l'ensemble du territoire régional à dominante rurale avec de plus grandes ambitions et exigences. Les stratégies Leader devront être en lien avec les Pôles Territoriaux d'Equilibre (PTE) et prendre en compte les zones d'emploi et les bassins de vie. Un socle unique des politiques de développement du territoire rural devra être défini (pas de doublon possible entre l'axe 3 et le Leader).

Calendrier régional :

Janvier/Février 2014 : consultation écrite des territoires sur le PDR.

Lancement de l'appel à projets au lendemain des municipales.

Sélection prévue pour fin 2014 pour une programmation en début 2015.

Le GAL des Vallées des Gaves propose de suivre le calendrier 2014 suivant :

Janvier - mars :

- diagnostic territorial à actualiser
- suite et fin de l'évaluation

Avril - mai :

- Lancement de la concertation
- Validation du diagnostic, des enjeux
- Appel à projet Leader : vérification des critères

Juin - octobre :

- Définition d'une stratégie de territoire
- Recensement de projets
- Rédaction de la candidature

Afin d'accompagner l'équipe d'animation du GAL, il est proposé de recruter une stagiaire pour une durée de 4,5 mois de février à mi-juin 2014 (étudiante en Master 2 « Aménagement et Projets de territoires » à l'IUP du Mirail à Toulouse). Elle aura pour mission :

- d'accompagner l'équipe du syndicat dans la réalisation du diagnostic territorial (récupération des données, actualisation du diagnostic)
- d'initier la démarche de concertation des partenaires du GAL pour la définition d'une stratégie de territoire
- d'accompagner l'équipe du GAL dans les premiers mois de concertation pour déterminer les enjeux de la stratégie du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Pour conclure ce dernier comité de programmation LEADER, Melle BEGUE tient à remercier tous ses membres pour leur participation active et leur assiduité tout au long de ces années. Elle invite à partager le verre de l'amitié.

Le Président de séance du comité
M. Jean-Pierre CAZAUX